



Syndicat Intercommunal des
Eaux de Casserousse

INFO → **ÉNERGIE**
RHÔNE-ALPES



**VOUS FAITES
LE BON CHOIX**

Le Syndicat Intercommunal

Des Eaux de Casserousse

va turbiner notre eau potable
pour produire
de l'énergie électrique !

→ Microcentrale Hydraulique



Gérer l'eau potable au quotidien nous sensibilise à la fragilité de notre environnement. C'est donc naturellement que la gestion du SIEC s'inscrit dans une démarche durable et écologiquement respectueuse. La centrale hydroélectrique du SIEC est un exemple concret et actuel !

En effet, l'eau potable est captée sur les hauteurs de Saint Martin d'Uriage. Pourquoi ne pas utiliser l'énergie déjà présente dans l'eau sous forme d'énergie potentielle pour la transformer en énergie électrique ? Utiliser la montagne et la vitesse qu'elle imprime à l'eau pour alimenter une turbine et produire de l'énergie électrique avant de la traiter pour alimenter les réservoirs paraît responsable.

Et ainsi, le SIEC espère que cette expérience acquise en matière d'énergie renouvelable conduira d'autres collectivités de montagne à investir dans la production d'énergie électrique de façon économique, sans impact sur le milieu naturel et sans production de gaz à effet de serre !

MICROCENTRALE HYDRAULIQUE



Rhône-Alpes Région **isère**
CONSEIL GÉNÉRAL

L'installation

Données techniques :

Energie produite estimée :
336 000 kWh/an, ce qui est équivalent :

- à la consommation en électricité spécifique (hors chauffage et Eau Chaude Sanitaire) d'environ 70 foyers.
- à la production d'une centaine d'installations solaires photovoltaïques de particuliers (de surface moyenne de 25 m²).

Roue PELTON en Inox ALIMENTAIRE
diamètre 400 mm.

- Débit 28 l/s
- Chute 385 m

Génératrice de puissance électrique

- Puissance 45 kW
- Vitesse 1 500Tr/mm



L'étude technico économique du projet a été confiée au Cabinet Montmasson Ingénieurs Conseils.

A partir de données topographiques et de l'historique des débits relevés sur de longues périodes, **la faisabilité technique du projet a pu être démontrée.**

Le dimensionnement réalisé est optimisé pour les conditions que nous rencontrons sur le site.



Date de mise en route prévue mi 2012.

**Un investissement rentable
pour l'avenir !**

**Un investissement rentable
pour l'environnement !**



Enjeux financiers & environnementaux

Hors subvention et sans tenir compte des frais financiers, le temps de retour brut sur investissement est estimé à 13 ans.

La durée du contrat d'achat (dit H07) est de 20 ans au tarif de 9,13 ct€/kWh (tarifs en vigueur en 2011).

Le montant des investissements s'élève à 297 500 € hors taxe.

- La Région Rhône-Alpes subventionne à hauteur de 111 000€ HT.
- L'ADEME à hauteur de 55 000€ HT.

Partenaires financiers



Rhône-Alpes Région

Contacts

Espace Info>Energie de l'Isère
Service porté par l'association
AGEDEN
Immeuble Le Trident – Bât. A
34 Avenue de l'Europe
38100 Grenoble
Tél. 04 76 23 53 50
infoenergie@ageden.org
www.ageden.org